

une vigueur extraordinaire, indique la richesse du sol qui les alimente ; et l'absence de roches donne au défricheur l'assurance d'être délivré des ennuis et de la perte du temps qu'occasionnent à plus d'un de nos cultivateurs ces hôtes désagréables.

Mais on ne colonise pas sans avoir de chemins, aussi les directeurs de la société de colonisation se sont-ils hâtés de demander au gouvernement provincial les subsides nécessaires pour en ouvrir au milieu des bois. Les travaux sont déjà avancés et fort bien exécutés sous l'habile direction de M. le curé de Cascapédiac, qui, je le dis sans compliment, est tout dévoué à l'œuvre de la colonisation, et parfaitement en état de rendre service à cette œuvre patriotique par excellence.

On peut espérer, avec fondement, voir s'établir avant peu d'années dans cette nouvelle région, plusieurs paroisses florissantes et agréablement situées sur les belles rivières Grand et Petit Cascapédiac, qui ont déjà un nom dans le monde des amateurs de pêche. Son Excellence le gouverneur-général a fixé sa tente sur leurs rives depuis quelques mois et les saumons splendides qu'il en a tirés ont fait les délices de plus d'un gourmet.

En attendant la réalisation de leurs légitimes espérances dans l'avenir de leur contrée, les habitants de Cascapédiac se sont mis en mesure de tirer le plus grand profit possible de leurs fermes actuellement en culture : ils ont établie une fromagerie dans leur paroisse. Remarquez, M. le Rédacteur, que cette fromagerie est la première ouverte dans toute la Baie.

La production du fromage, sans être rangée parmi les industries de l'antiquité, dans la partie du district de Québec que vous habitez, n'est pas une chose nouvelle ; ici, à la Baie des Chaleurs, c'est un progrès inconnu jusqu'à cette année, et les habitants de Cascapédiac auront la gloire d'avoir inauguré dans le comté de Bonaventure cette industrie si bien payante.

Il ne manque plus à cette région fertile, dont je vous écris un mot aujourd'hui, qu'un chemin de fer, qui lui donne la facilité d'exporter ses produits. L'essai infructueux qu'on a tenté les années dernières n'est pas de nature à décourager des hommes de progrès. On espère qu'une nouvelle compagnie se formera avant longtemps pour achever l'œuvre laissée incomplète par la première compagnie.

Que nos compatriotes, au lieu d'aller se faire les esclaves des manufacturiers américains, se dirigent donc vers ces terres fertiles qui leur promettent des revenus assurés et suffisants, tout en leur conservant le plus grand des biens temporels, une bonne santé.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, le vœu que je forme en terminant cette correspondance ; malheureusement elle ne donne pas une idée juste des belles choses dont je vous parle. Quelqu'imparfaite qu'elle soit, j'espère que vous voudrez bien l'insérer dans les colonnes de votre intéressant journal.

CASCAPÉDIAC.

UNE LETTRE DE M. JOLY.

Nous nous faisons un plaisir de publier la lettre suivante adressée à M. Tarte :

I. TARTE, Ecr.,

Rédacteur en chef du *Canadien*.

Québec, 30 juillet 1890.

Mon cher Monsieur,

Auriez vous la bonté de publier l'avis ci-inclue de la réunion de l'Association Forestière Américaine, à Québec.

Il serait facile de démontrer que nous, Canadiens, nous sommes au moins aussi intéressés dans cette question que nos voisins, sinon plus, mais il est inutile d'encombrer vos colonnes en démontrant une vérité que tout le monde admet.

L'ouvrage préliminaire est terminé, mais il sera nécessaire, ici, comme dans toutes les autres villes où l'Association s'est réunie, d'avoir un comité de réception, pour classifier les essais qui seront lus devant l'assemblée, préparer le programme et souhaiter la bienvenue à nos visiteurs. Aussi j'espère que ceux qui prennent intérêt à la question pourront disposer de quelques minutes, vendredi de cette semaine, pour se réunir à mon bureau, No. 15, rue Buade, à onze heures pour choisir ce comité.

Il me paraît opportun de rappeler à ceux qui sont intéressés dans le commerce de bois, et qui se méfient instinctivement, je regrette de le dire, de tout effort fait pour la protection de nos forêts, il me paraît opportun de leur rappeler que notre but n'est pas de bannir de nos forêts les commerçants de bois, et de laisser sécher sur pied les arbres propres à l'exploitation, mais, au contraire, d'assurer au commerce de bois un approvisionnement constant, et à la province un revenu sur lequel elle pourra compter pour longtemps.

Veuillez me croire

Votre obéissant serviteur,

H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

Réunion d'été de "l'American Forestry Association"

Nos amis apprendront avec plaisir que l'association forestière de l'Amérique se réunira à Québec le 2 septembre prochain. Cette réunion ne peut manquer d'être avantageuse pour nous. C'est surtout à l'honorable M. Joly et aux membres du gouvernement provincial que nous devons de réunir dans nos murs tant de spécialistes distingués.

Voici en quels termes le secrétaire de l'association annonce la réunion :

"L'American Forestry Association" a accepté avec reconnaissance l'invitation du gouvernement de la province de Québec de se réunir cet automne à Québec, du 2 au 5 septembre prochain.

La conservation de la forêt et l'administration judiciaire des choses qui s'y rapportent sont d'une importance vitale pour le Canada, où presque tous les terrains